

# Technicien supérieur en aménagement de terrains de sport

RNCP1658 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 5                   |
| Code(s) NSF             | 214r                       |
| Code(s) ROME            | A1203                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 13/03/2009                 |

## Certificateur(s)

Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)

<http://www.ccip.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le Technicien supérieur en aménagement de terrains de sport exerce les activités suivantes : - Analyse, synthèse et interprétation des données techniques

- Prise en compte des évolutions du marché, veille professionnelle
- Elaboration d'un dossier et suivi des formalités administratives
- Conduite des travaux
- Organisation du travail, coordination de son équipe
- Assurance de la qualité des ouvrages
- Prospecter et négocier avec les fournisseurs

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Il doit être capable de : - Etudier un projet technique :

- -- investigation technique sur un site
- -- définition d'un cahier des charges
- -- établissement d'un budget prévisionnel
- Préparer la conduite d'un chantier :
  - -- analyse des caractéristiques d'un site
  - -- planification des travaux (atouts et contraintes logistiques)
  - -- connaissance des surfaces et des réseaux d'équipement
  - -- utilisation des outils de contrôle (connaissance des sols, modes de calcul, travaux de viabilisation)
  - -- évaluation et ajustement des coûts et des effectifs en main d'oeuvre
  - -- connaissance des règles de commercialisation de chantier, des bases commerciales et des démarches administratives
- Conduire, exécuter et contrôler des travaux d'aménagement :
  - -- connaissance des méthodes d'implantation et de levée de terrain (opérations topographiques usuelles)
  - -- gestion du parc matériel du chantier (utilisation rationnelle et choix des engins CACES)
  - -- gestion administrative du chantier (encadrement du personnel, applications des règles d'hygiène et de sécurité, veille à l'avancée des travaux)
- Organiser son activité :

- -- veille professionnelle (connaissance du milieu et du Code des Marchés publics, loi MOP, relations publiques)
- -- communication
- -- maîtrise de l'anglais professionnel
- -- maîtrise des nouveaux outils de communication technique

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprise ayant pour activité l'entretien et la création d'espaces verts ou terrains de sport

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les emplois occupés sont essentiellement chef d'équipe, ou chef des études et méthodes.

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engin en Sécurité est obligatoire pour exercer cette activité. Il correspond à l'un des éléments constitutifs du titre.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                             |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Modérée (3/5)                                                               |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 600 €                                                                     |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)    |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 30 695                                                                      |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 41 %                                                                        |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 29 %                                                                        |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels                            |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

### COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

environ 40 membres dont 97% de professionnels

## Base légale

|                                            |            |
|--------------------------------------------|------------|
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b> | 13/03/2009 |
|--------------------------------------------|------------|

## Liens avec d'autres certifications

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP6939

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.tecomah.fr>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1658/>